

CONSEIL GENERAL DE FULLY

MOTION POSTULAT RESOLUTION INTERPELLATION QUESTION

N°.....

Auteur(s) / Autrice(s) : Cohésion Sociale

Titre : Utilisation de l'intelligence artificielle dans l'administration communale

Date : 16 octobre 2025

Développement : L'intelligence artificielle (IA) prend une place croissante dans de nombreux domaines de la société, y compris dans les administrations publiques. Plusieurs communes et cantons en Suisse explorent déjà les possibilités offertes par ces technologies, qu'il s'agisse d'automatiser certaines tâches administratives, de faciliter la communication avec la population ou encore d'analyser des données pour améliorer les services.

Cette évolution, si elle offre des opportunités, soulève aussi des questions liées à la protection des données, à la transparence des décisions et à la responsabilité en cas de dysfonctionnement.

Afin d'anticiper ces enjeux et de préparer notre commune à d'éventuels développements futurs, il semble pertinent d'ouvrir la discussion le plus tôt possible.

Questions / Propositions :

1. La Commune de Fully utilise-t-elle déjà, ou envisage-t-elle d'utiliser prochainement, des outils d'intelligence artificielle dans son administration ? Si oui, dans quels domaines et à quelles fins ?
2. Le Conseil communal a-t-il prévu d'élaborer un cadre ou des directives spécifiques pour encadrer l'usage éventuel de l'IA dans l'administration, notamment en matière de transparence, d'éthique et de protection des données personnelles ?

Premier/ère signataire :

Nils Roduit

*Prochains signataires au verso

Titre : Utilisation de l'intelligence artificielle dans l'administration communale

A remplir par le bureau :

Date de dépôt au bureau	
Date du plénum	
Résultat	<input type="checkbox"/> Accepté <input type="checkbox"/> Refusé
Détail du vote	Oui : Non : Abstention :
Réponse du Conseil communal / Date	